

DEMI-JOURNÉE «DROIT ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE»

Jeudi 9 novembre 2023 08h30 - 12h50

Finance d'inscription

Membre du Club CEDIDAC: CHF 250 Prix public: CHF 300



UNIL | Université de Lausanne **FDCA** Pôle Numérique

UNIL - Mouline Bâtiment IDHEAP Aula

> Unil UNIL | Université de Lausanne

CEDIDAC HFC.

PROGRAMME

Organisation: professeurs Alexandre Richa, Damiano Canapa et Carlo Lombardini

08h30	Accueil des participant·e·s et distribution de la documentation
09h	Mots de bienvenue et introduction
09h05	Introduction technique aux FinTech
	Fonctionnement des systèmes d'identification et risques de fraudes Lino Finini, Chief Operating Officer, Swissquote
	L'authentification au moyen de la signature électronique numérique David-Olivier Jaquet-Chiffelle, professeur à l'Université de Lausanne
09h50	FinTech: identification, licences FINMA et autres questions d'actualité Ariel Ben Hattar, avocat à Genève, Lenz & Staehelin et Tina Balzli, avocate à Zurich, CMS Switzerland
10h20	La banque en ligne face aux tribunaux Aurélie Conrad Hari, avocate à Genève, Bär & Karrer
10h50	Pause
11h20	Aspects juridiques des actifs numériques Pascal Favrod-Coune, avocat à Genève, Aegis Partners et Grégory Minne, avocat à Luxembourg, Arendt & Medernach
11h50	Les actifs numériques dans la tourmente: réflexions sur la réglementation européenne (MiCA etc.) après les faillites FTX, SVB et autres Hubert de Vauplane, avocat à Paris, Kramer Levin
12h20	Panel - Actifs numériques: quel(s) futur(s)? Animé par Alexandre Richa, avec Tina Balzli, Ariel Ben Hattar, Hubert de Vauplane et Pascal Favrod-Coune
12h50	Clôture du colloque

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférencier-ère-s. Celles-ci sont à adresser par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateur-trice-s auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

0101010101